

LES COMMUNICATIONS

LA FERMETURE DU «TELEGRAM»—LES MESURES
ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question, que je pose au premier ministre, porte sur la vente et la liquidation du *Telegram* de Toronto. Voudrait-il essayer de ménager une rencontre entre M. Bassett et les représentants de tous les intéressés, rencontre qui permettrait d'en arriver à un moratoire temporaire dans l'espoir de réussir à conserver les emplois des 1,200 employés mis en cause, et à continuer de publier ce journal dans l'intérêt du public?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En raison de la déclaration et de la position de M. Bassett, monsieur l'Orateur, je crois devoir répondre par la négative.

M. Ryan: Une question supplémentaire. Le premier ministre ne croit-il pas qu'il n'est jamais trop tard pour changer d'attitude et que ce problème torontois qui est des plus grave et qui met en cause sur les plans politique et social...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Fundy-Royal a la parole.

LA LOI SUR LA CONCURRENCE ET LES ÉDITEURS DE
JOURNAUX

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Une fois en vigueur, la loi sur la concurrence facilitera-t-elle la nationalisation des journaux plus que ne le fait la loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

M. Bell: Seulement dans le cas de ceux des Maritimes.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le Parlement est saisi du bill. Je ne veux pas faire de conjectures quant à ce qu'il apportera car nous invitons le public à faire des commentaires et le bill pourrait être amendé. L'objectif général du bill C-256 est sûrement de proposer à l'organisation industrielle une conception plus souple que ne le permet la loi actuelle relative aux enquêtes sur les coalitions.

LA FERMETURE DU «TELEGRAM»—L'AVIS DU SÉNATEUR
DAVEY

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Une question supplémentaire. Le premier ministre a-t-il discuté avec le sénateur Davey de l'affaire du *Telegram* de Toronto?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Avec quel sénateur?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS—LES
FONCTIONS DU MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que 1,200 emplois sont mis en cause dans cette affaire qui n'émeut guère le

[L'hon. M. Lang.]

premier ministre aujourd'hui, le ministre peut-il dire de façon précise...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député veut poser une question supplémentaire, il en a le droit. Voudrait-il en venir à sa question?

M. Lundrigan: Ma question est à peu près complète. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration peut-il dire si son ministère s'occupe de quelque manière des 1,200 employés qui peuvent être victimes de cette mise à pied?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Nous allons certainement les aider, et il faut remarquer encore une fois que la gamme des services comprendra la recherche d'autres emplois pour ceux qui pourront être mis à pied et des subventions à la mobilité, s'il y a lieu, lorsque les employés en cause seront aptes à remplir des postes disponibles ailleurs au Canada.

* * *

• (4.30 p.m.)

LA SANTÉ

L'INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ POUR LA
CIGARETTE—LA DÉCISION DES FABRICANTS ET LE
PROJET DE LOI

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je destinais ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais en son absence, me permettriez-vous de demander à l'un de ses collègues d'en prendre note? Étant donné l'importante décision qu'a communiquée aujourd'hui l'industrie du tabac du Canada, comme quoi elle cessera, à la fin de l'année, toute publicité pour les cigarettes à la télévision et sur les ondes, voici ma question: par suite de cette décision, le gouvernement va-t-il hésiter à mener à terme, en temps voulu, son projet de modification de la loi destiné à interdire la publicité sous toutes ses formes, y compris par écrit, pour ce produit dangereux?

M. l'Orateur: Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA
RÉPARTITION DES CRÉDITS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vu que le nombre des inscriptions dans les universités est inférieur de 75,000 au chiffre prévu par le Conseil économique du Canada, en raison du chômage des étudiants au cours de l'été dernier, et étant donné que le gouvernement est censé avoir dépensé durant l'été 67 millions de dollars pour créer des emplois destinés aux étudiants, le premier ministre peut-il nous dire s'il a l'intention d'ouvrir une enquête afin de déterminer combien d'emplois ont été attribués à des étudiants pauvres et mariés par rapport au nombre d'emplois donnés aux fils et aux filles de familles riches.